

# #biendansmonbus

avec



MON TICKET  
C'EST MON SMARTPHONE !

L'appli d'achat de

TICKETS &  
ABONNEMENTS

du réseau TUL



1.

Je télécharge  
l'appli TUL-M sur



2.

Je crée mon compte,  
c'est facile et gratuit !



3.

Je choisis mon titre  
de transport



4.

Je sélectionne mon ticket dans  
la rubrique «Voyager» de TUL-M.  
Dans le bus, je le valide en  
flashant le QR code sur le sticker  
M-TICKET.



TOUTES  
LES INFOS :



**PAYS DE LAON**  
Communauté d'Agglomération

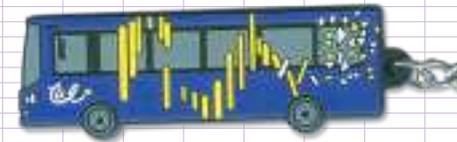
**CTPL**  
GROUPE RATP

2024  
2025

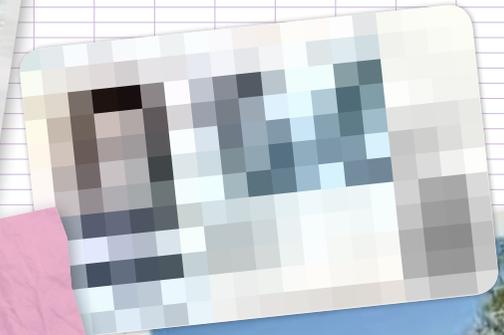
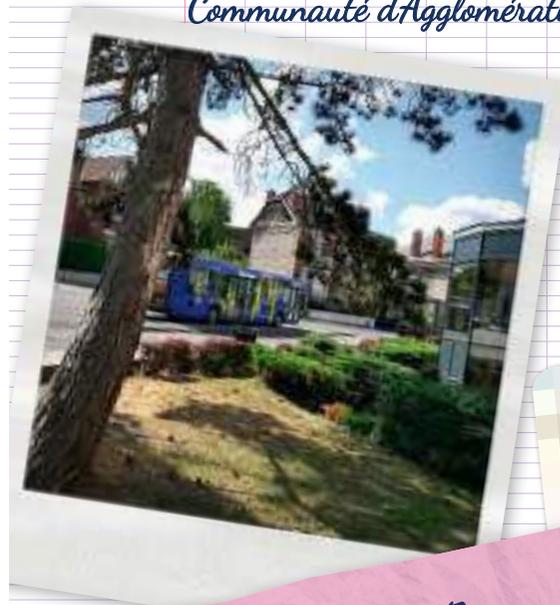
# PASS'SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE À LA TERMINALE

Le Pass'scolaire c'est un aller / retour par jour entre ton domicile et ton établissement scolaire pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.



RENSEIGNEMENTS  
TÉL. 03 23 79 07 59



Inscription sur  
[www.tul-laon.fr](http://www.tul-laon.fr)  
rubrique pass'scolaire

**Pays de Laon**  
Communauté d'Agglomération

**CTPL**  
GROUPE RATP



## LE PASS'SCOLAIRE EST VALABLE POUR TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE ET DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE RENOUELÉ AVANT CHAQUE NOUVELLE RENTRÉE.

POUR BÉNÉFICIER DE 2 VOYAGES GRATUITS PAR JOUR SCOLAIRE PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, JE DOIS :

- **Résider dans l'une des 38 communes de l'Agglomération du Pays de Laon :** Arrancy, Athies-sous-Laon, Aulnois-sous-Laon, Besny-et-Loizy, Bièvres, Bruyères-et-Montbérault, Bucy-les-Cerny, Cerny-en-Laonnois, Cerny-les-Bucy, Cessières-Suzy, Chambry, Chamouille, Chérêt, Chivy-les-Étouvelles, Clacy-et-Thierret, Colligis-Crandelain, Crépy, Eppes, Étouvelles, Festieux, Laon, Laniscourt, Laval-en-Laonnois, Lierval, Martigny-Courpierre, Molinchart, Mons-en-Laonnois, Montchâlons, Monthenault, Nouvion-le-Vineux, Orgeval, Parfondru, Presles-et-Thierny, Samoussy, Vaucelles-et-Beffecourt, Veslud, Vivaise, Vorges.
- **Fréquenter un établissement scolaire** de la maternelle à la terminale situé sur le territoire de l'Agglomération.

### LA PROCÉDURE À SUIVRE

À partir du 4 juin 2024, faire une demande de prise en charge en ligne sur : [www.tul-laon.fr](http://www.tul-laon.fr) rubrique **Pass'scolaire** de préférence avant le 30 juin 2024. Passée cette date, la C.A.P.L. ne sera pas en mesure d'assurer la délivrance du Pass'scolaire avant la rentrée de septembre 2024.

NB : Je devrai télécharger une photo récente et de bonne qualité.



*Astuce  
Un guide  
étape par étape  
est disponible  
dans le menu :  
«Pass'scolaire»*

Pour ma première demande en ligne sur le site [www.tul-laon.fr](http://www.tul-laon.fr), je dois m'inscrire en créant un compte. Après la validation de mon inscription, un message de confirmation me sera adressé sur l'adresse e-mail que j'ai saisie dans le formulaire numérique.

Le traitement de mon dossier sera géré par le service Transport Scolaire des TUL. Mon établissement scolaire

y participera également. Je recevrai par e-mail les informations relatives à l'instruction. Avec mon identifiant et mon mot de passe, je pourrai consulter les étapes de validation de mon dossier.

**Si ce n'est pas ma première demande, je me connecte en renseignant mon identifiant et mon mot de passe pour renouveler mon Pass'scolaire.**

### ■ Si j'ai déjà une carte TUL :

Elle sera automatiquement rechargée de 2 voyages par jour scolaire utilisables sur le réseau **urbain TUL** ou le réseau **interurbain STDM** à compter du **lundi 2 septembre 2024** après instruction et acceptation de ma demande.

### ■ Si c'est ma première demande de carte de transport pour le réseau TUL ou STDM :

Ma carte sera éditée à partir des informations saisies sur le site après instruction et validation de ma demande. Elle sera remise par mon établissement scolaire ou à l'agence TUL.

Je peux compléter les 2 voyages par jour scolaire utilisables sur le réseau TUL ou STDM avec un abonnement (**Mensuel Jeune** ou **Elit Jeune**) ou des titres de transport (**Unité** ou **10 voyages**).



*Mensuel  
Jeune*

*elit  
Jeune*

## ATTENTION

Pour être en règle, je valide obligatoirement ma carte à chaque montée dans le bus TUL ou le car STDM.

Si j'ai oublié ma carte, j'achète un **titre de transport** au prix de 1,20€ dans le bus des TUL ou dans le car STDM au prix de 1,10€

Je conserve bien ma carte car en cas de perte, de vol ou de détérioration empêchant la validation, le coût du duplicata est de 10€. La demande du duplicata peut être faite soit à l'**agence commerciale TUL (règlement espèce, chèque ou CB)**, soit auprès de **mon établissement scolaire (règlement par chèque de 10€ à l'ordre de CTPL)**

*Valide en plaçant  
ta carte devant  
le logo Tul.*

